

La lutte contre la fraude en Haute-Savoie en 2022

Le Comité opérationnel départemental de lutte anti-fraude (CODAF), réunit, sous la coprésidence du préfet de département et du procureur de la République près le tribunal judiciaire du chef-lieu de département, les services de l'Etat (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail) et les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, URSSAF, caisses d'allocations familiales, d'assurance maladie et de retraite, la MSA), afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraudes, qu'ils concernent les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales.

Le CODAF vise à :

- améliorer la connaissance réciproque entre les services ;
- organiser des opérations de contrôle conjointes ;
- proposer des formations et partager les expériences afin d'améliorer l'efficacité de la lutte contre toutes les fraudes.

Ce comité permet d'apporter une **réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude**, qu'ils concernent les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales.



En 2022, l'activité du CODAF de la Haute-Savoie s'est maintenue à un très bon rythme avec un engagement des services permettant de poursuivre le travail engagé en matière de lutte contre la fraude.

La stratégie nationale de lutte contre la fraude et le travail illégal cible de manière particulière certaines activités : le BTP, les transports, le transport public particulier de personnes, le travail temporaire, l'agriculture et la forêt, le gardiennage et la sécurité, les industries agroalimentaires des viandes, les activités événementielles (foires, salons, spectacles), les plateformes numériques.

Les axes de contrôles pour 2022 en Haute-Savoie ont surtout portés sur :

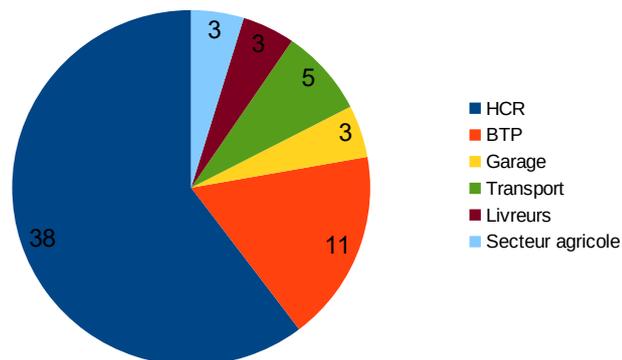
- BTP
- restauration
- hôtellerie
- transports de personnes / VTC
- livreurs

Les actions se sont déroulés sur tout le territoire haut-savoyard, en station comme en ville ou dans les communes de bord de lac, aux frontières et sur les routes de tout le département.

Contrôles menés par le CODAF (sur l'ensemble du département) depuis 2015 :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Contrôles conjoints	50	64	62	61	71	51	71	63

Répartition par secteur d'activité des contrôles :



Sur les 63 actions menées, plus de la moitié se sont déroulées dans le secteur de l'hôtellerie – commerce – restauration HCR
Ensuite viennent les actions BTP

Actions d'ampleur :

- journée d'action au sein des stations de tourisme dans le secteur du nettoyage : travail dissimulé et étrangers en situation irrégulière et en situation de travail dissimulé
- plusieurs journées d'action dédiées aux commerces de bouche sur les bords du lac d'Annecy
- soirée de contrôle sur le marché de Noël d'Annecy
- semaine de contrôle dédiée au secteur du BTP sur le secteur des Gets
- plusieurs actions ciblées sur le secteur VTC dès le début de la saison touristique hivernale

Éléments administratifs et financiers :

La lutte contre le travail illégal (LCTI)

La lutte contre le travail illégal associe les trois parquets du département, la gendarmerie nationale, la police nationale, la mutuelle sociale agricole (MSA), la Direction départementale des Finances publiques (DDFIP), les douanes, l'URSSAF, l'inspection du travail (Direccte), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la Direction départementale de la protection des populations (DDPP).

Les différents acteurs de la lutte contre le travail illégal recherchent les absences ou dissimulations de déclarations aux organismes sociaux, la dissimulation de résultats financiers et l'instauration d'une relation de travail dépourvue de sécurité, de protection et de droits pour le salarié.

La lutte contre la fraude aux prestations sociales

L'activité du CODAF sur le plan de la fraude aux prestations sociales se caractérise principalement par l'échange d'informations entre Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), le Conseil départemental (pour la fraude au RSA) et l'Association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salaires (AGS).

BILAN TOTAL LUTTE CONTRE LA FRAUDE / CODAF 2022				
SERVICES	NOMBRE DOSSIERS	PREJUDICE SUBI	PREJUDICE EVITE	TOTAL
AGS	3			87 952,00 €
CAF	276	2 736 363,00 €		2 736 363,00 €
CD 74			169 401,00 €	169 401,00 €
CARSAT				722 736,50 €
CPAM	207	1 810 681,00 €	476 265,00 €	2 286 946,00 €
DDFIP		6 981 151,00 € en droits	3 889 391,00 € en pénalités	10 870 542,00 €
MSA				32 257,00 €
POLE EMPLOI		4 842 850,00 €	1 730 096,00 €	6 572 946,00 €
URSSAF				1 036 139,00 €
TOTAUX				24 515 282,50 €

Pour rappel, le bilan 2021 faisait état d'un total de 18 222 930,87 euros en matière de lutte contre la fraude en Haute-Savoie.

Même si le nombre d'actions réalisées sur le terrain a légèrement baissé, le travail de fond et de coopération entre les services permet de gagner en efficacité et de mettre à jour davantage de situation frauduleuse et donc de constater un préjudice plus important.

+ La lutte contre la fraude environnementale :

- 130 véhicules positifs en infraction à la taxe carbone depuis le début du lancement de la lutte à la fraude à l'immatriculation, sous l'impulsion des forces de l'ordre notamment et du travail en coopération avec la référente fraude départementale.